

Les responsables régionaux de Transports Canada ont décidé que, à compter du 1^{er} juin 1984, les pistes nos 6 et 24 seraient fermées pour quatre mois. En outre, Transports Canada ferme également la piste est-ouest. Or, c'est la piste 24 qui est exposée aux vents nord-est durant les mois d'été, c'est-à-dire durant la période où l'on enseigne le pilotage à l'aéroport municipal de Hamilton.

Pendant ces travaux d'agrandissement, et conformément à sa politique officielle, Transports Canada réclame des frais supplémentaires pour l'utilisation des aires de trafic et la location des bâtiments. A mon avis, c'est une décision prématurée et injuste. Pendant la période des travaux, Transports Canada devrait éviter d'interrompre toutes les activités aériennes qui profitent à la région d'Hamilton. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro) qui est bien au courant de la situation devrait à un moment ou l'autre de la campagne, chercher à convaincre son collègue, le ministre des Transports (M. Axworthy) . . .

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est terminé.

* * *

● (1115)

LES PÊCHES

L'ENTREPOSAGE DE GRUMES DANS L'ESTUAIRE DE LA RIVIÈRE COWICHAN—L'INCIDENCE SUR LES POISSONS

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, notre parti et tous ceux qui s'intéressent aux pêches de la côte ouest s'interrogent sur la politique du ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) qui est prêt à compromettre les habitats dans un secteur pour faire de la mise en valeur dans un autre. Le 20 décembre dernier, le ministre a déclaré à la Chambre que tous les groupes intéressés auraient l'occasion de faire valoir leur point de vue au cours d'audiences publiques.

La semaine dernière, le ministère a approuvé l'un de ces compromis dans la région de Cowichan. Pourtant, ni les représentants locaux ni les représentants élus n'ont eu l'occasion de faire valoir leur point de vue en public. On a même refusé de les renseigner. Dans l'entente en question, la Doman Industries Limited obtient le droit d'entreposer ses grumes dans un plus grand secteur de l'estuaire, ce qui ne manquera pas de nuire aux poissons. En échange, elle a cédé 23 acres de terre agricole pour la création de frayères. C'est le gouvernement qui payera les frais d'endiguement et Doman conserve le droit de pâturage dans le secteur.

Il est difficile de prétendre qu'on ne perd rien en troquant une partie de l'estuaire contre un pâturage. On sacrifie des ressources communes à des intérêts privés. Je demande au ministre de revenir sur sa décision et de protéger ces habitats afin que les Canadiens de la côte ouest puissent continuer d'exploiter les richesses halieutiques.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LES CONSÉQUENCES DES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances, qui a présenté il y a environ un mois un budget dans lequel il disait: «Ce budget vise à édifier une économie forte et prospère.» Depuis, d'après tous les indicateurs économiques, c'est exactement le contraire qui se passe. Le taux d'inflation a recommencé à monter et il a augmenté de 5.5 p. 100 par rapport à la même période l'année dernière. La progression sous-jacente de l'inflation elle-même est encore plus élevée puisqu'elle dépasse 7 p. 100. Comme le ministre le sait, la valeur du dollar est tombée de plus de 81c. qu'elle était à un peu plus de 78c. Les taux d'intérêt sont à la hausse. Le taux préférentiel des banques a monté jusqu'à 11.5 p. 100. Le taux de la Banque du Canada a augmenté. Cela fait deux mois que le taux de chômage est à la hausse; il est maintenant de 11.3 p. 100 et il y a 1,476,000 chômeurs.

Je pourrais énumérer tous les autres indicateurs économiques, comme l'utilisation de la capacité, et ainsi de suite. Ils sont tous défavorables. Cela fait environ un mois que le ministre a présenté son exposé budgétaire. Voilà ce qui s'est passé dans l'économie depuis. Que compte-t-il faire maintenant pour arrêter cette progression? Quelles mesures compte-t-il prendre pour remettre le Canada sur la voie de la reprise? Qu'a-t-il l'intention de faire? De toute évidence, son budget a échoué lamentablement.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis très heureux de voir que le député a enfin pris le temps de lire le budget. Je voudrais cependant lui dire quelque chose au cas où il n'aurait pas lu certains chiffres qui ont été publiés récemment. Je lui rappelle que les ventes au détail en janvier, le dernier mois pour lequel nous ayons des chiffres, ont sensiblement augmenté. La production industrielle a elle aussi augmenté beaucoup. Nous avons eu en janvier un excédent commercial plus élevé que jamais auparavant. En février, nous avons créé 54,000 nouveaux emplois. Le nombre d'emplois augmente constamment.

Le député a parlé du taux d'inflation. Je disais dans mon budget qu'en 1984, nous aurions un taux d'inflation d'environ 5 p. 100. Comme le député le sait, d'après la déclaration de Statistique Canada, la dernière hausse du taux d'inflation provient en grande partie de l'augmentation du prix des produits alimentaires causée surtout par le mauvais temps aux États-Unis. Cela touche le prix des fruits et des légumes frais. Voilà quels sont les faits. Tout nous laisse prévoir un taux de croissance élevé pour l'économie du Canada cette année et un taux d'inflation raisonnable.

● (1120)

M. Crosbie: Monsieur le Président, le ministre dit que 54,000 nouveaux emplois ont été créés. Les chômeurs diront: «Vous m'en direz tant». Ils sont 1,476,000. Le taux de chômage a augmenté.